



OBSERVATOIRE
DU SAHARA
ET DU SAHEL



PROJET ITTAS

AMELIORER LA GIRE, LA GESTION ET LA GOUVERNANCE FONDEES
SUR LA CONNAISSANCE DU BASSIN DU NIGER ET DU SYSTEME AQUIFERE
D'IULLEMEDEN-TAOUDENI/TANEZROUFT

Termes de références

pour le développement et l'animation d'une formation
sur la démarche du GEF de l'Analyse Diagnostique Transfrontalière
et le Programme d'Action Stratégique (ADT/PAS)
pour les eaux souterraines

Recrutement d'un (e) consultant expert(e) en charge du développement des
modules et de l'animation de la formation

[AC/OSS/ITTAS_Formation-ADT/PAS-ITTAS/170823-13]

TABLE DES MATIERES

1. CONTEXTE.....	3
2. OBJECTIFS	4
3. RESULTATS ATTENDUS	5
4. PRODUITS ATTENDUS.....	5
5. RESPONSABILITES ET TACHES DU CONSULTANT.....	5
5.1. Développement des modules de formation en ADT/PAS	5
5.2. Revue de la planification de l’ADT/PAS appliquée à l’ITTAS.....	5
5.3. Production de rapport (Reporting).....	6
6. PROFIL ET QUALIFICATIONS DU CONSULTANT	6
6.1. Formation et expériences.....	6
6.2. Compétences requises	6
7. LIVRABLES ATTENDUS ET TERMES DE PAIEMENT	7
7.1. Livrables.....	7
7.2. Termes de rémunération.....	7
8. PRESENTATION DU DOSSIER	7
8.1. Offres techniques	7
8.2. Offres financières	7
9. EVALUATION.....	8
9.1. Offres techniques	8
9.2. Offres financières	8
9.3. Evaluation finale.....	8
10. MODALITES DE SOUMISSION ET DATE LIMITE	8
11. ANNEXES.....	9
Annexe 1 - Fiche de soumission de la proposition financière	9
Annexe 2 - Ventilation du prix forfaitaire.....	10
Annexe 3 - Modèle de déclaration sur l’honneur	11

1. CONTEXTE

L'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) est une organisation internationale à vocation africaine, créée en 1992 et basée à Tunis depuis 2000. Aujourd'hui, l'OSS compte parmi ses membres : 33 pays (26 pays africains et 7 pays non-africains), 13 organisations représentatives de l'Afrique de l'Ouest, de l'Est et du Nord, des organisations des Nations Unies ainsi que 3 organisations non gouvernementales.

L'OSS a pour mission d'appuyer ses pays membres africains dans la gestion durable de leurs ressources naturelles dans un contexte de changement climatique particulièrement défavorable. Son action se situe principalement dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches de l'Afrique.

L'OSS développe des concepts et des méthodologies pour le suivi environnemental, la gestion des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique autour des programmes scientifiques et techniques « Terre », « Eau », « Climat » et « Biodiversité » pour favoriser une gestion intégrée et concertée des ressources naturelles en Afrique.

Dans le domaine de l'eau, l'OSS travaille à la gestion concertée des ressources en eau souterraines partagées, en assurant la promotion du concept de « conscience de bassin » par le développement des connaissances, la création d'outils communs de gestion, le diagnostic partagé des risques et des potentiels de développement des usages. Grâce à leur appropriation par les pays et à leurs équipes multidisciplinaires, les interventions de l'OSS peuvent contribuer à apporter des solutions régionales et internationales aux défis environnementaux.

Dans ce contexte et dans le cadre du présent projet régional « Améliorer la GIRE, la gestion et la gouvernance fondées sur la connaissance du bassin du Niger et du Système aquifère d'Iullemeden-Taoudéni/Tanezrouft (NB-ITTAS) » concerné par 11 pays, l'OSS est l'une des trois Agences d'exécution du projet. L'OSS a la charge, entre autres, de développer l'Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) et le Programme d'Action Stratégique (PAS) préconisée par le FEM pour les Eaux Internationales.

Le projet NB-ITTAS a pour objectif d'améliorer la gestion, la gouvernance, la conservation et la protection des ressources en eau, basée sur la connaissance des ressources en eau du bassin du fleuve Niger et les Systèmes aquifères d'Iullemeden-Taoudéni/Tanezrouft (SAIT), afin de soutenir la GIRE au profit des communautés et de la résilience des écosystèmes. Le projet contribue à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable 2 (ODD2), 6 (ODD6 et particulièrement la cible 6.5) et 13 (ODD 13 et les cibles 13.1 et 13.2).

Le projet s'étend à la fois sur le bassin du fleuve Niger (NB) et les systèmes aquifères d'Iullemeden et de Taoudéni/Tanezrouft (ITTAS), deux systèmes transfrontaliers qui revêtent une importance cruciale pour des millions de personnes vivant dans les zones rurales qui dépendent encore fortement de l'agriculture pour leur subsistance.

Le bassin du fleuve Niger couvre une superficie de plus de 2,2 millions de km², dont environ 1,5 million de km² de bassin hydrologiquement actif répartis dans les neuf pays membres de l'ABN (le Bénin, le Burkina, le Cameroun, le Tchad, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger et le Nigeria). Le Système aquifère d'Iullemeden-Taoudéni/Tanezrouft (ITTAS) couvre une superficie d'environ 2,5 millions de km² et s'étend sur sept pays qui sont : Algérie, Bénin, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Nigeria.

Le Système Aquifère d'Iullemeden a bénéficié d'une Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) dans le cadre du projet « Gestion des risques hydrogéologiques dans le Système Aquifère d'Iullemeden (SAI) », de 2004 à 2009. Il concernait le Mali, le Niger et le Nigeria. Le bassin du fleuve Niger superposé à l'ITTAS dans sa partie supérieure, médiane et de son delta, a déjà bénéficié de l'ADT et du Programme d'Action Stratégique (PAS). Le bassin du fleuve Niger est actuellement dans sa phase de mise en œuvre de son Plan d'Action Stratégique contribuant à la réalisation du Plan d'Action pour le Développement Durable (PADD) de la Vision Partagée du bassin.

L'OSS s'est alors chargé de compléter l'ADT du SAI avec le bassin de Kandi au Bénin et de développer l'ADT du Système Aquifère de Taoudéni/Tanezrouft (SATT) partagé par l'Algérie, le Burkina Faso, le Mali et la Mauritanie puis l'ADT régionale de l'ITTAS dans son ensemble qui tient compte de l'ADT de bassin du Niger. Cet ADT régionale a permis d'identifier les interventions ayant le plus grand potentiel d'influence positive sur le Système Aquifère concerné (points leviers) qui seront pris en compte dans l'élaboration du SAP de l'ITTAS. Par ailleurs, lors de

l'atelier régional tenu les 7 et 8 mai 2015 à Niamey (Niger), les pays ont retenu les thèmes¹ devant faire l'objet des projets pilotes de démonstration des meilleures pratiques en matière de gestion des ressources en eau souterraines partagées. Les solutions concluantes seront retenues l'élaboration et la mise en œuvre du PAS.

Les composantes du PAS, tout comme celles de l'ADT, doivent être hautement collaboratives et impliquer pleinement les principales parties prenantes concernées par le système aquifère qui doivent être dotées d'une bonne connaissance du processus de développement de l'ADT/PAS suivant l'approche du FEM.

Des directives plus formelles fondées sur l'expérience et les leçons tirées d'un certain nombre de projets (les meilleures pratiques) financés par le FEM pour les Eaux Internationales (FEM IW) ont permis de produire des documents (Manuels) pour aider à la préparation/développement de l'ADT/PAS des nouveaux projets et d'améliorer le contenu des modules de formation en ADT/PAS.

Les principaux manuels de formation du FEM sont :

- Training course of the TDA/SAP Approach in the GEF International Waters Programme - Trainee Manual (2005):
 - Module 1: Overview of the TDA/SAP Process;
 - Module 2: the project development phase and planning the TDA/SAP;
 - Module 3: Joint fact-finding 1 - Identification and periodization of problems and the analysis of impacts;
 - Module 4: Joint fact-finding 2 - Causal chain Analysis, Governance Analysis, Integration and submission of the TDA;
 - Module 5: Formulating the SAP;
 - Module 6: Governance Analysis & Stakeholder involvement.
- GEF Transboundary Diagnostic Analysis/Strategic Action Programme Manual (2013)
 - Introduction to the TDA/SAP Process (Volume 1);
 - TDA/SAP "How to" Guide (Volume 2);
 - Planning the TDA/SAP Process (Volume 3).
 - Objectifs

L'objectif global de la consultation est de développer les modules de formation sur l'ADT/PAS des eaux internationales selon l'approche du FEM ainsi que tout le matériel de formation (diapositives PowerPoint, manuels, support d'activités en groupes, feuilles de travail, etc.), en tenant compte des meilleures pratiques tirées des projets financés par le FEM ayant bénéficié de la démarche ADT/PAS pour les Eaux souterraines transfrontalières.

Plus spécifiquement, la consultation devra permettre de :

- Elaborer les termes de références et le chronogramme de la formation ;
- Développer des modules de formation sur l'ADT/PAS sur les Eaux souterraines transfrontalières selon l'approche de FEM ;
- Concevoir un lot de matériel de formation (diapositives, manuels directives de travaux de groupes, etc.) ;
- Renforcer les capacités des acteurs techniques impliqués dans la gestion des ressources en eau de l'ITTAS sur le développement de l'ADT/PAS ;
- Ajuster la planification des activités de l'ADT/PAS définies dans le document du projet.

¹ Thème n°1 : Gestion efficace des eaux souterraines; Thème n°2 : Réduction de la forte minéralisation des eaux souterraines (fluorures, ...); Thème n°3 : Lutte contre les pollutions d'origines diverses (minière, domestique, agricole, industrielle); Thème n°4 : Adaptation aux extrêmes climatiques; Thème n°5 : Gestion/Planification intégrée Eaux de surface - Eaux souterraines (activités agro-pastorales).

2. RESULTATS ATTENDUS

Dans le cadre de ce mandat, les principaux résultats attendus sont :

- Les termes de références et le chronogramme de la formation sont élaborés ;
- Des modules de formation sur l'ADT/PAS sur les Eaux souterraines transfrontalières selon l'approche de FEM sont développés ;
- Un lot de matériel de formation (diapositives, manuels, directives de travaux de groupes, etc.) est conçu ;
- Les capacités des points focaux nationaux du projet ITTAS et des cadres de l'OSS sont renforcées sur le développement de l'ADT/PAS ;
- Le planning des activités de l'ADT/PAS définies dans le document du projet est ajusté.

3. PRODUITS ATTENDUS

A l'issue de la consultation, les produits ci-après sont requis :

1. Les termes de références et le chronogramme de la formation ;
2. Des modules de formation détaillés sur support Word/pdf et synthétiques sur support Power Point ainsi que des directives de travaux de groupes ;
3. Deux rapports de l'organisation de la formation ;
4. Un planning ajusté des activités de l'ADT/PAS définies dans le document du projet assorti d'un calendrier.

Tous les documents doivent être disponibles en français ou en anglais.

4. RESPONSABILITES ET TACHES DU CONSULTANT

Sous la supervision de l'OSS, le consultant sera responsable de la préparation et de l'animation de la session de formation. Plus spécifiquement, le consultant sera responsable des tâches ci-après :

4.1. Développement des modules de formation en ADT/PAS

Le consultant adaptera son programme et le contenu des modules de formation ADT/PAS répondant aux besoins du projet ITTAS. La formation sera donnée aux points focaux nationaux du projet qui auront la charge de coordonner, entre autres, les activités liées à l'ADT/PAS dans leurs pays respectifs.

▪ **Objectifs de la formation**

La formation a pour objectif de renforcer les capacités des points focaux nationaux en particulier et des institutions nationales de cadres de l'OSS en général qui interviennent dans l'exécution du projet ITTAS pour une mise en œuvre efficace de la stratégie et des procédures définies dans la démarche ADT/PAS du FEM pour les Eaux souterraines transfrontalières. En somme, la formation contribuera à l'élaboration de l'ADT/PAS de l'ITTAS en dotant les participants des compétences, informations et approches nécessaires.

▪ **Matériel de formation**

Chaque module sera présenté par le formateur à l'aide de PowerPoint. La participation active et les travaux de groupes sont encouragés tout au long des sessions de formation afin de bien préparer les équipes nationales à jouer pleinement leurs rôles dans la validation de l'ADT et le développement du PAS.

Chaque participant recevra une version électronique du cours de formation complet (comprenant toutes les présentations PowerPoint, les manuels de formation, le matériel d'appui et les études de cas).

▪ **Durée de la formation**

La formation sur l'approche ADT/PAS se déroulera sur **5 jours** et comprendra des cours théoriques et des travaux de groupes sur le cas pratique des eaux de l'ITTAS.

4.2. Revue de la planification de l'ADT/PAS appliquée à l'ITTAS

La formation offre une belle opportunité pour ajuster la planification des activités de l'ADT/PAS définies dans le document du projet. C'est aussi l'occasion de préciser les rôles et les responsabilités des points focaux, les Groupes de travail (Task Force) pour le développement du Plan d'Action Régional (PAR) de gestion intégrée/conjointe des eaux souterraines et eaux de surface, ainsi que les Groupes de travail pour le développement du Programme d'Action Stratégique de l'ITTAS.

Le plan de travail pour le développement du PAS élaboré selon un diagramme de GANTT assorti d'un calendrier (étendu jusqu'en décembre 2024), sera revu et ajusté si nécessaire.

4.3. Production de rapport (Reporting)

Le consultant produira 2 rapports.

- Le premier rapport présentera des détails sur les résultats des activités menées pendant la session de formation. Cela comprendra les progrès de la formation, les précisions sur les rôles et responsabilités des représentants des pays (redynamisation des Groupe de travail pour le PAR et la formulation du PAS) dans la mise en œuvre des activités du projet, les principales conclusions, les questions et les recommandations avancées par les participants.
- Le deuxième rapport technique présentera la revue/l'ajustement du plan de travail de l'ADT/PAS (calendrier et d'un diagramme de GANTT sur 12 mois pour le développement du PAS). Cela inclura les points saillants des progrès de l'atelier ainsi que les principales conclusions, les questions et les recommandations avancées par les participants.

5. PROFIL ET QUALIFICATIONS DU CONSULTANT

5.1. Formation et expériences

Éducation

Le/la candidat(e) à retenir devra être Titulaire d'au moins d'un Diplôme universitaire, Master, Ingénieur ou Ph.D en sciences de l'eau (souterraine), de l'environnement ou dans d'autres domaines connexes.

Expériences

Le/la candidat (e) à retenir devra disposer d'un référentiel pertinent des expériences suivantes :

- Au moins 05 années d'expérience dans la conception et/ou la mise en œuvre de processus ADT/PAS du FEM réussis dans un large éventail de contextes et trois (03) missions concluantes de volume et de complexité similaires dans le domaine de la mission de consultance ;
- Au moins cinq (05) expériences pertinentes dans la gestion des ressources naturelles notamment des ressources en eau dans un contexte transfrontalier ;
- Au moins 10 années d'expériences dans la formation sur des thématiques en lien avec la gestion des ressources en eau.

5.2. Compétences requises

Le consultant doit posséder les qualifications et l'expertise suivantes :

- Une bonne compréhension des principes et approches de la gestion intégrée des Systèmes aquifères et des bassins fluviaux, en particulier dans un contexte transfrontalier ;
- Compréhension démontrée des processus socio-économiques menant à la dégradation des eaux transfrontalières (quantité, qualité) ;
- Expérience avérée du processus de l'ADT/PAS, y compris la familiarité avec les méthodologies du FEM devant être utilisées dans de nombreuses analyses et les meilleures pratiques du FEM IW:Learn ;
- Excellentes compétences avérées en organisation et animation des sessions de formation sur le processus ADT/PAS ;
- Capacité démontrée à discuter, négocier et faciliter des consultations intergouvernementales dans la région ;
- Bonne connaissance des procédures et structures du FEM ;
- Compétences en communication très développées, y compris la préparation de rapports de haute qualité ;
- Excellente connaissance de l'anglais et du français (les pays sont en majorité francophones) ;
- Connaissances informatiques (MS Word, MS Excel, MS Power Point, etc.).

6. LIVRABLES ATTENDUS ET TERMES DE PAIEMENT

6.1. Livrables

Il est attendu que le consultant soumette les livrables suivants :

- **Livrable 1** : Rapport de démarrage de la mission intégrant les termes de références assortis d'un calendrier de la formation et le chronogramme détaillé de la mission ;
- **Livrable 2** : Modules et le matériel de formation ;
- **Livrable 3** : Rapports de l'organisation de la formation accompagné d'un planning ajusté des activités de l'ADT/PAS.

6.2. Termes de rémunération

L'effort global nécessaire pour la conduite de la présente prestation est estimé à 30 homme/jour, répartis sur 02 mois calendaires.

Le paiement du montant des honoraires sera effectué par l'OSS sur le compte spécifié par le consultant à la validation par l'OSS du travail demandé.

Le paiement du montant de la prestation sera effectué en trois tranches conformément au tableau ci-après.

Tableau 1. Modalités de paiement de la consultation

Livrables	Délai de réalisation	Termes de paiement
Livrable 1 - Rapport de démarrage	03 jours après la réunion de démarrage	20% du montant après approbation des TdRs de formation et du chronogramme
Livrable 2 - Modules et matériel de formation & Livrable 3 - Rapports de l'organisation de la formation accompagné d'un planning ajusté des activités de l'ADT/PAS.	Durant la formation (Livrable 2) et 15 jours après la session de formation (Livrable 3)	80% du montant total du contrat après la soumission de la version finale des rapports

7. PRESENTATION DU DOSSIER

La sélection des offres comprendra deux étapes : Une première étape relative à l'évaluation des offres techniques suivie d'une seconde étape relative à l'évaluation des offres financières.

7.1. Offres techniques

- Une proposition technique de 5 pages maximum justifiant leur qualification à délivrer, de façon satisfaisante et dans les délais, les services de haute qualité au terme de la consultance demandée, la proposition d'une méthodologie succincte expliquant l'approche, la façon dont la consultance sera réalisée ainsi que d'un plan de travail comprenant les différents livrables dont la réalisation sera rattachée aux modalités des paiements ;
- Un Curriculum Vitae établissant le niveau de formation exigé ainsi qu'une expérience dans des domaines de l'étude ou ceux similaires du consultant (selon le modèle standard de CV de l'OSS téléchargeable au lien suivant : [\[Modèle CV OSS\]](#)) ;
- Un tableau détaillant les références pertinentes relatives à la mission (adresse mail, téléphone, fonction, Ville/Pays et organisation) ;
- Autres références jugées utiles ;
- Modèle de déclaration sur l'honneur dûment signé (**Annexe 3**).

7.2. Offres financières

L'offre financière comprendra les pièces suivantes :

- Une fiche de soumission de l'offre financière conformément au formulaire en **annexe 1** ;
- La ventilation du prix forfaitaire conformément au formulaire en **annexe 2** (exprimé en USD), indiquant tous les coûts de la mission, ventilés en frais remboursables et divers.

8. EVALUATION

La sélection des offres comprendra deux étapes : Une première étape relative à l'évaluation des offres techniques suivie d'une seconde étape relative à l'évaluation des offres financières.

8.1. Offres techniques

L'évaluation et la comparaison des offres techniques se feront séparément et indépendamment de toute considération financière. Elle sera notée sur **100 points sur la base des critères mentionnés dans le tableau ci-dessous**.

Pour être éligible, l'offre technique du candidat doit obtenir **la note minimum de 70 sur 100**.

8.2. Offres financières

L'évaluation financière ne concernera que les offres des soumissionnaires pré-qualifiés après l'évaluation technique.

Les notes des offres financières (Nf) seront calculées comme suit :

$Nf = 100 \times Fm/F$, avec :

- Nf : Note financière du soumissionnaire
- Fm : Proposition financière la plus basse des offres retenues techniquement
- F : Proposition financière du soumissionnaire

8.3. Evaluation finale

Les offres seront classées en fonction de leur note globale (NG) selon la formule suivante :

$NG = [Nt \times (70\%)] + [Nf \times (30\%)]$

- NG : Note globale
- Nt : Note technique
- Nf : Note financière

Le choix du sera porté sur l'offre ayant obtenu la note globale (NG) la plus élevée.

Tableau : Barème de notation de l'offre technique

Éléments	Points
Diplôme : Minimum Bac+5 en gestion des ressources naturelles, en particulier les eaux souterraines	15
Restitution analytique et reformulée d'une bonne compréhension de la mission, des responsabilités du consultant et des objectifs de la mission	15
Méthodologie de travail, incluant une table de matières cohérente dans ses parties, pertinent dans la réalisation de l'objectif global et des objectifs spécifiques et le contexte du projet et Plan de travail adapté au délai de la mission	10
Expérience dans la conception et/ou la mise en œuvre de processus ADT/PAS du FEM réussis dans un large éventail de contextes ;	30
Références similaires (avoir au minimum 3 références de missions dans la mise en œuvre de processus ADT/PAS du FEM réussis dans un large éventail de contextes)	15
Expériences dans la formation sur des thématiques en lien avec la gestion des ressources	15
Total	100

9. MODALITES DE SOUMISSION ET DATE LIMITE

Les offres doivent être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante : procurement@oss.org.tn en mentionnant la référence : **Développement et animation de la formation sur l'ADT/PAS pour les eaux souterraines transfrontalières [AC/OSS/ITTAS_Formation-ADT/PAS-ITTAS/170823-13]** » dans l'objet du mail.

La date limite de la réception des offres est fixée au **17 septembre 2023 à 23h59 (Heure de Tunis) et 22h59 (GMT)**.

10. ANNEXES

Annexe 1 - Fiche de soumission de la proposition financière

Offre adressée à (entité de passation de marché et d'élimination) :	
Date de l'offre financière :	
Numéro de référence du marché :	
Objet du marché :	

Le prix total de notre offre est : _____

Nous confirmons que les tarifs indiqués dans notre offre financière sont fixes et fermes pour la période de validité et ne feront l'objet d'aucune révision ou variation.

Offre financière autorisée par :

Signature : _____

Nom _____

Position : _____

Date : _____

Autorisé pour et au nom de :

Le Consultant : _____

Signature et cachet du représentant légal du Consultant

Annexe 3 - Modèle de déclaration sur l'honneur

Objet de l'appel d'offres :

Je, soussigné (nom et prénom) :

Nationalité :

Agissant en qualité de :

Raison sociale :

Adresse :

Inscrit au registre du commerce sous le n°leà.....

Matricule fiscal :

• **Déclare sur l'honneur :**

1. N'avoir jamais été en liquidation judiciaire et n'avoir jamais fait l'objet d'aucune poursuite judiciaire pour quelques motifs que ce soit,
2. M'engager à ne pas recourir, par moi-même ou par personne interposée, à des pratiques pouvant être qualifiées de malversation, de fraude ou de corruption dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du présent marché,
3. M'engager dans le cas où mon offre est retenue, à respecter les procédures en vigueur à l'OSS et l'obligation de réserve et du secret professionnel pour tous les faits et/ou informations que j'aurais à connaître,

- **Certifie** l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur et dans les pièces fournies dans mon offre.

- **Certifie** que je n'ai aucun lien de parenté avec aucune personne recevant une rémunération quelconque de l'OSS

- **Reconnais** avoir pris connaissance que toute imprécision ou erreur et tout manquement pouvant être relevé dans le contenu de mon offre ainsi que le non-respect des conditions de participation, sont des causes de rejet de ma candidature.

Fait à.....le.....

Signature et cachet du représentant légal du Consultant